

ENCORE LES O.V.N.I. ^{27/2/74} Cultivateurs et gendarmes ont longuement observé de mystérieux objets volants dans la Haute-Marne et dans l'Aude

Quelques jours après la déclaration de M. Robert Galley, ministre des Armées, à propos des objets non identifiés (« Il est certain qu'il y a quelque chose que l'on ne comprend pas et qui est actuellement inexplicable », a-t-il constaté), on parle de plus en plus de ces O.V.N.I., dont la présence est signalée dans diverses régions de France.

Bien qu'il soit toujours, comme l'a souligné le ministre, « extrêmement prématuré de tirer des conclusions », on ne saurait mettre en doute la bonne foi des témoins, surtout lorsque leurs témoignages — comme ce fut le cas dans la Haute-Marne et dans l'Aude — ont été confirmés par les gendarmes.

SUIVI DES YEUX PENDANT 1 HEURE MAIS NON SIGNALÉ PAR LES RADARS...

SAINT-DIZIER. — 2 gendarmes de la brigade de Chevillon, dans le nord de la Haute-Marne, ont pu suivre, l'autre nuit, pendant près d'une heure, les évolutions d'un objet volant non identifié dont la présence leur avait été signalée par un habitant du village voisin de Cured.

VC4 *chez le cultivateur de 26*
leur est allé chercher 2 gendarmes qui, pendant 2 heures, observèrent l'étrange objet, avant qu'il ne disparaisse derrière une colline.

Ce dernier, M. Maréchal, sortant de chez lui peu après 20 heures, avait eu l'attention attirée par une vive lueur « paraissant immobile et silencieuse dans le ciel ».

Les gendarmes de Carcassonne et de Montréal, qui ont examiné le terrain survolé par l'O.V.N.I., n'ont cependant relevé aucune trace sur le sol.

S'étant rendus rapidement sur place en voiture, les gendarmes ont pu constater la présence du mystérieux « objet ». Ce dernier ayant amorcé un lent déplacement, ils ont même pu le suivre à la trace sur une distance d'une quinzaine de kilomètres avant qu'il ne disparaisse à l'horizon.

Selon les gendarmes, qui ont consigné leurs observations dans un rapport, l'engin se trouvait à 700 mètres d'altitude environ et affectait « la forme d'un long cigare, avec disque gris blanchâtre, nettement visible à l'arrière. Il émettait, à sa base, une luminosité jaune-orange assez intense qui passait au rouge vif au fur et à mesure qu'il s'éloignait ». Les gendarmes estiment, par comparaison, « qu'il était nettement plus gros qu'une « Caravelle » et long d'une centaine de mètres environ. Il n'émettait aucun bruit ».

Le passage de l'O.V.N.I. n'a pas été enregistré par les radars de la base aérienne de Saint-Dizier, distante d'une vingtaine de kilomètres.

A Montréal-d'Aude l'engin a été vu 3 fois

CARCASSONNE. — 2 agriculteurs audois et 2 gendarmes de la brigade de Montréal-d'Aude (Aude) ont vu et longuement surveillé, l'autre soir, un O.V.N.I. survolant la région.

Le 17 février dernier, M. Calmet, agriculteur dans la localité, rentrant chez lui, vers 22 heures, à cyclomoteur, avait vu, affirmé-t-il ru-dessus d'une colline, à 200 mètres de lui, une masse ovoïde, longue d'une dizaine de mètres et haute d'environ 2 mètres, avec 2 phares à l'avant et 2 à l'arrière.

Le 21 février, M. et Mme Calmet, en sortant de leur maison, vers 20 heures, virent un engin similaire, à 500 mètres de chez eux qui se déplaçait en « sautillant » le sol avec ses projecteurs.

Une 3^e fois, vers 22 heures, M. Calmet vint d'apercevoir le même phénomène. Le cultivateur